
COVADIS

Point de situation
sur les demandes formulées en 2009

**Réunion plénière
du
18 novembre 2009**

Sommaire

- Quelques rappels utiles pour le traitement des demandes
- Les instructions en cours ou achevées
- Les demandes à traiter

La décision de création

- Périmètre des données COVADIS : toute donnée géographique numérique susceptible d'être publiée ou partagée par plusieurs services différents des deux ministères
- Critère principal de sélection et de priorisation : valeur d'usage des données pour plusieurs services autres que le service producteur de la donnée
- Le secrétariat pré-instruit les demandes qui sont ensuite à instruire par un rapporteur qui a une connaissance confirmée de la globalité du domaine

Les précédentes réunions

- Les thèmes désignés prioritaires le 24/11/08 :
 - Risques et nuisances ;
 - Habitat, logement et politique de la ville ;
 - Données localisées pour les aides du 2nd pilier de la PAC.
- Le règlement intérieur adopté en mars 2009 :
 - les demandes sont à adresser au secrétariat permanent de la COVADIS.
 - Elles doivent justifier de la valeur d'usage des données à standardiser.
 - Pour assurer cohérence et représentativité des demandes, la priorité sera donnée à l'examen des demandes adressées par la direction du service.

Les types de demandes

- Un thème (ex PLU et CC)
- Plusieurs couches (ex AAC)
- Une couche isolée (ex stations météo)

Les instructions en cours ou achevées

■ Achevées

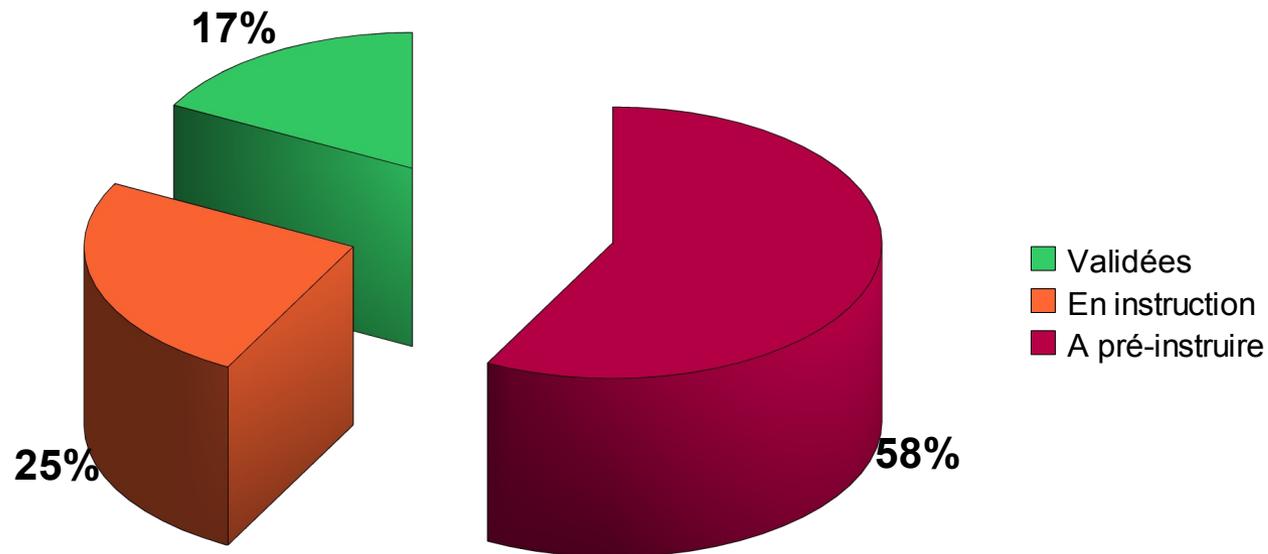
- ❑ Registre parcellaire graphique 2008 (2 couches)
- ❑ Territoire LEADER IV (1)
- ❑ Mesures agro-environnementales territorialisées (4)
- ❑ Aires d'alimentations de captages (2)

■ En cours

- ❑ PLU et carte communale (rapporteur B Gourgand)
- ❑ Zonages des politiques de l'habitat, de la ville et de la planification urbaine et rurale (rapporteur F Salgé)
- ❑ Risques industriels (rapporteur J Salager (+INERIS))
- ❑ Risques naturels (rapporteur Y Ruperd (+ BRGM et CEMAGREF))
- ❑ Zone de Revitalisation Rurale (rapporteur JL Delaveau)
- ❑ Registre Parcellaire Graphique 2009 (rapporteur C Rollet)

Les demandes formulées dans le Géorépetoire depuis le 1er janv 09

- Dans les faits, seront prises en compte toutes les demandes faites depuis la 1ère COVADIS le 24/11/2008 soit 52 demandes



Les demandes à pré-instruire

■ Quelques exemples :

- ❑ Aménagement numérique des territoires (3)
- ❑ Zones d'activités
- ❑ Aire de production parcellaire d'une AOC d'autres produits agro-alimentaires que le vin
- ❑ Aire d'accueil des gens du voyage
- ❑ Zones identifiées dans le DGEAF départemental
- ❑ Centres d'examen des permis de conduire
- ❑ Implantation des Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrate

■ 10 sur 30 semblent a priori trop spécifiques ou très locales

Traitement des demandes en cours

- Objectifs :
 - mettre en ligne un tableau de suivi des demandes et des thèmes en étude
 - pré-instruire l'ensemble des demandes d'ici à la prochaine COVADIS
 - Rechercher des rapporteurs en cas de pré-instruction positive
- Pour les nouvelles demandes, la justification de la valeur d'usage par plusieurs services sera systématiquement exigée avant d'engager la pré-instruction (ne concerne pas données millésimées, couches et attributs complémentaires à des couches existantes)